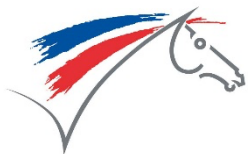


DRÔME-ARDECHE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ BI-DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

CHALLENGE DE DRESSAGE

DRÔME – ARDECHE

2025 - 2026



REGLEMENT GENERAL

1) Préambule

Le challenge de dressage se déroule dans plusieurs divisions Poney, Club et Amateur.

Le challenge est composé de plusieurs manches. Chaque manche est un concours officiel Club, Poney et Amateur. Les manches sont validées par la commission dressage.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application du règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques Dressage.

Le classement général des épreuves clubs sert de base pour les qualifications aux EQUIMASTERS se déroulant en octobre. En cas d'égalité de point, les cavaliers sont départagés en fonction du nombre de participations.

2) Conditions de participation

Seuls les cavaliers licenciés dans un club de Drôme – Ardèche ou dans une association Drôme-Ardèche seront pris en compte pour le classement du challenge.

Pour être classé, un couple devra obligatoirement avoir participé au minimum à 3 manches avant la dernière manche et en vue des Equimasters, **2 participations minimum en reprises libres sont demandées lorsque ces dernières figurent dans le niveau d'épreuve du couple** (Cf paragraphe 3 : Epreuves du challenge). Le championnat bi-départemental se déroulera lors de la dernière manche.

Un couple pourra décider de changer une fois de niveau de reprise au cours du déroulement de la saison. Le couple ne pourra que monter pour conserver son capital de points, la descente en niveaux inférieurs lui fera perdre les points et les participations, déjà comptabilisés. Le concurrent devra en informer la Commission Dressage.

Chaque couple participant à une manche marque les points équivalent à sa moyenne.

En épreuve Poney 3 et Club 4 seul le cavalier est pris en compte et non le couple. Le meilleur résultat dans l'épreuve concernée du jour sera pris en compte pour le classement du challenge.

Sur l'ensemble de la structure d'accueil de la compétition, le cavalier et le coach se doivent d'être bienveillants et dans le respect de l'intégrité morale et physique des équidés et des concurrents. Si cette obligation n'est pas respectée, le cavalier se verra éliminé du Challenge.

3) Epreuves du challenge

3.1) Epreuves Poneys

- Poney 3
- Poney 3 CCE
- Poney 2 Grand prix + Poney 2 Libre
- Poney 1 Grand Prix + Poney 1 Libre
- Poney Elite Grand Prix + Poney Elite Libre
- As Poney 1 Grand Prix + As Poney 1 Libre

3.2) Epreuves Clubs

- Club 4
- Club 3 Grand prix + Club 3 Libre
- Club 3 CCE
- Club 2 Grand prix + Club 2 Libre
- Club 1 Grand prix + Club 1 Libre
- Club Elite Grand prix + Club Elite Libre

3.3) Epreuves Amateurs

Une nouveauté cette année pour les épreuves amateurs. Le challenge sera composé de deux divisions :

- Le Challenge Criterium composé des reprises imposées B & A des indices 3 & 2
- Le Challenge Grand Prix composé des reprises Grand Prix & Libres des indices 3 & 2

- Challenge Criterium Amateur 3 = Amateur 3 imposé B + Amateur 3 imposé A
- Challenge Grand Prix Amateur 3 = Amateur 3 Grand Prix + Amateur 3 libre
- Challenge Criterium Amateur 2 = Amateur 2 imposé B + Amateur 2 imposé A
- Challenge Grand Prix Amateur 2 = Amateur 2 Grand Prix + Amateur 2 Libre
- Amateur 4 CCE
- Amateur 3 CCE

Pour les reprises libres, chaque concurrent devra déposer une clé USB au format MP3 au secrétariat du concours, avec la mention « Nom, Prénom et épreuve ». Il doit n'y avoir qu'un seul fichier sur la clé USB

4) Engagement

Les engagements se font suivant la procédure FFE SIF pour les Divisions Poney et Club, et FFE Compet pour la Division Amateur.

Les engagements terrains ne sont pas autorisés.

Les horaires prévisionnels et tous renseignements utiles pour les cavaliers seront annoncés au plus tard le jeudi avant la compétition sur la page FFE SIF du concours.

5) Classement final

La participation à la dernière manche est obligatoire pour être classé au challenge.

Pour prétendre au classement final, 2 participations minimum en reprises libres sont demandées lorsque ces dernières figurent dans le niveau d'épreuve du couple (Cf paragraphe 3 : Epreuves du challenge)

Le classement de chaque niveau du challenge dressage Drôme – Ardèche est déterminé par l'addition des 4 meilleures moyennes obtenues par chaque couple dans les épreuves Grand Prix et les 2 meilleures moyennes obtenues lors des reprises libres.

Pour le challenge critérium, le classement est déterminé par l'addition des 3 meilleures moyennes obtenues en indices A et les 3 meilleures moyennes obtenues en indices B.

En cas d'ex-aequo, les couples sont départagés en fonction du total de leur notes obtenues lors de l'épreuve Grand Prix de la dernière manche.

Pour les sélections aux Equimasters la participation à la dernière manche est obligatoire.

6) Remise des prix

La participation à la cérémonie de remise des prix est obligatoire.

La Remise des prix du challenge aura lieu à l'issue de la dernière manche, et cela en tenue. Toute absence ou tenue non conforme fera perdre le bénéfice du classement, flots, plaques, cadeaux, au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement. La tenue et l'équipement doivent être identiques à ceux du concours. (Article 9.3 du règlement des compétitions de dressage).

7) Sélection aux Equimasters Club

A la suite de ce classement final, les 5 meilleurs couples de chaque catégorie Club seront sélectionnés pour participer aux Championnats régionaux – Equimasters Dressage qui auront lieu à Chazey-sur-Ain (01) en octobre 2026. En cas de désistement d'un cavalier sélectionné, le suivant dans le classement sera retenu pour participer au championnat régional.

8) **Dates et lieux des manches**

Dates	Lieu
19 octobre 2025	Les cavaliers du moulin LA BATIE ROLLAND (26)
30 novembre 2025	La Syrah SAINT PERAY (07)
22 février 2026	Montmeyre VILLEVOCANCE (07)
8 mars 2026	Galop Tricastin SAINT PAUL 3 CHATEAUX (26)
22 mars 2026	Haras de Bressac SAINT LAGER DE BRESSAC (07)
12 avril 2026	Poney club du val de drôme AOUSTE SUR SYE (26)
26 avril 2026	La Loubière Ruoms (07)
3 mai 2026	Ecuries des chaux LARNAGE (26)
7 juin 2026	La croix d'or PIERRELATTE (26)

Pour toutes informations complémentaires sur le challenge, vous pouvez contacter :

Stéphane GRANDJEAN 06.14.48.67.66 Mail : dressagecde2607@gmail.com